

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 24 mars 2026

La nature comme alliée

La ville de Saint-Just Saint-Rambert mobilise les habitants pour installer des nichoirs.

Dans le cadre du 2^{ème} budget participatif, les pontrambertois ont voté à une large majorité pour un plan communal de développement de nichoirs à oiseaux et de gîtes à chauves-souris afin de favoriser la biodiversité mais aussi pour réguler naturellement le moustique tigre. 250 kits vont être distribués gratuitement à des habitants volontaires à l'issue d'une soirée d'information lundi 13 avril 2026 à l'Embarcadère (18h30).

Afin de déployer ce dispositif dans les meilleures conditions, la commune s'est entourée de structures spécialisées dans la protection des espèces animales locales : la Ligue de protection des oiseaux (LPO) et le Smagl (Syndicat mixte d'aménagement des gorges de la Loire).

Lors de la soirée d'information, il sera expliqué aux habitants volontaires comment installer au mieux son nichoir ou gîte et comment favoriser l'installation des oiseaux ou des chiroptères et en assurer l'entretien dans la durée.

Seront distribués :

- 125 nichoirs à mésanges en bois, contre la chenille processionnaire et la pyrale du buis ;
- 125 gîtes à chauves-souris en bois pour lutter contre les moustiques.

Il est possible d'obtenir au choix l'un de ces deux équipements¹. Leur nombre étant limité, il est **impératif de faire une pré-réserve** soit depuis le site Internet de la commune, soit en appelant au 04 77 52 48 53. Les réservations seront validées dans l'ordre d'arrivée.

De son côté, la ville va aussi installer des gîtes à chauves-souris de grande capacité, des nichoirs, ainsi que deux grandes tours à hirondelles dans les prochaines semaines. Quatre pièges à moustiques tigres seront installés en ville (Unchats, Bonbonnière, Gapiand, Mâts'trus).

En pratique :

1. Réserver son nichoir ou son gîte à partir du 24 mars 2026 ;
2. Participer à la soirée d'information lundi 13 avril 2026 à 18h30 à l'Embarcadère ;
3. Installer son équipement selon les recommandations expliquées lors de la soirée d'information.
4. Partager des photos² de l'installation de votre nichoir ou gîte en l'envoyant à avecvous@stjust-strambert.com
5. Rendre compte de l'utilisation de votre nichoir ou de votre gîte en répondant à un questionnaire envoyé par Email par la mairie.

¹Dans la limite d'un seul exemplaire gratuit par foyer.

²Bien prendre soin de ne pas déranger les animaux après leur installation.

La commune de Saint-Just Saint-Rambert est située dans le département de la Loire en Auvergne-Rhône-Alpes. Sixième ville de la Loire, elle s'étend sur plus de 40 km² et regroupe 16 000 habitants. Ville d'histoire au centre médiéval, ses deux quartiers principaux sont partagés par le fleuve Loire. Ville à la campagne, Saint-Just Saint-Rambert bénéficie d'un environnement naturel préservé. Ville attractive, elle concentre plus de 140 associations, 1 000 entreprises dont 200 commerces et artisans. Parmi ses points d'attractivité, la commune compte un musée des civilisations, une maison de la nature et de la pêche et enfin des bords de Loire aménagés qui sont le théâtre de grands événements.

Contact Presse Ville de Saint-Just Saint-Rambert : aallion@stjust-strambert.com - 06 20 82 08 80